



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 75

Question au Gouvernement n° 910

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Alain Marleix.

M. Alain Marleix. Monsieur le président, mes chers collègues, je veux d'abord relever que la réponse de M. Sautter à Edouard Landrain à propos de la «cagnotte» du FNDS est en contradiction totale avec une information qui émane directement du ministère de la jeunesse et des sports. Bien entendu, je tiens ce document à la disposition du secrétaire d'Etat au budget. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement, et je la pose également au nom de Jacques Godfrain, député de l'Aveyron et maire de Millau.

Vous savez, monsieur Gayssot, combien est vital pour le Massif central, mais aussi pour les régions Auvergne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, l'achèvement du désenclavement Nord-Sud. Ce désenclavement porte d'ailleurs un nom: l'autoroute d'aménagement du territoire A 75, qui relie Clermont-Ferrand à l'Espagne, via Millau et Béziers, autoroute qui, rappelons-le, est le fruit des différents plans «Massif central» lancés depuis plus de vingt-cinq ans.

Or un maillon essentiel de ce réseau fait toujours défaut: le contournement de Millau. Cette absence provoque chaque été les plus grands embouteillages de France, mais surtout pénalise gravement le développement économique du sud du Massif central, région déjà lourdement handicapée.

M. Jean-Paul Bacquet. Il a raison !

M. le président. Pouvez-vous poser votre question, monsieur Marleix ?

M. Alain Marleix. Il est vrai que ce projet de contournement de Millau représente une prouesse technique, puisqu'il s'agit de construire, selon les ingénieurs, un viaduc d'une longueur et d'une hauteur exceptionnelles. C'est donc un vrai défi technologique, qui fait honneur à nos ingénieurs et à l'administration de l'équipement. Il est vrai aussi que ce projet est financièrement très coûteux, puisque vos services, monsieur le ministre, l'estiment à environ 2 milliards de francs.

Il est néanmoins impératif, pour l'économie des régions concernées, que l'Etat respecte ses engagements et que la France dispose en son centre du grand axe Nord-Sud, Paris-Barcelone, indispensable à un bon aménagement du territoire.

Ma question est très précise: quel est le calendrier prévu par le Gouvernement et quelles sont les modalités financières retenues ? Autrement dit, quand et comment ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, le désenclavement passe aussi par la revitalisation de la ligne SNCF Béziers-Neussargues-Paris (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste)...

M. Philippe Briand. Sauf quand la SNCF est en grève !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... dont je sais que vous êtes un ardent défenseur. En ce qui concerne la A 75, j'ai pu, comme beaucoup d'entre vous, vérifier cet été qu'il y avait encore des

embouteillages monstres à Millau.

M. Pierre Lellouche. Quand vous visitiez des barrages de routiers !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Il faut donc agir vite pour réaliser le chaînon manquant de cette autoroute, lequel se situe entre Clermont-Ferrand et Béziers.

Pour aller vite, je considère, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, qu'il faut concéder le viaduc de Millau sur cette autoroute,...

M. Pierre Lellouche. Vous privatisez quand ça vous arrange !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. ... par ailleurs gratuite entre Clermont-Ferrand et Béziers. La concession permettra de réaliser la totalité de cet itinéraire en 2003, c'est-à-dire quatre ans plus tôt (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Pierre Lellouche. C'est bien, l'aménagement du territoire !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Toutefois, le contournement de Millau n'a pas donné lieu à une consultation publique depuis 1993. Le dossier qui sera présenté à l'enquête comportera des éléments généraux sur le choix retenu pour le viaduc de Millau, conformément au concours qui a réuni bureaux d'études et architectes entre 1994 et 1996. Naturellement, le projet n'est pas défini dans le détail, puisqu'il sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du concessionnaire.

Monsieur le député, voici la réponse que vous attendiez à votre question: aujourd'hui, le dossier concernant l'enquête publique est prêt et celle-ci pourra être lancée du 16 décembre 1998 au 26 janvier 1999. Je rappelle que cette enquête ne portera que sur les conséquences de la mise en concession. Cette décision lève toutes les incertitudes. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 910

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1998, page 8708

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 novembre 1998